

POINT PRESSE

# **Commission de protection des droits**

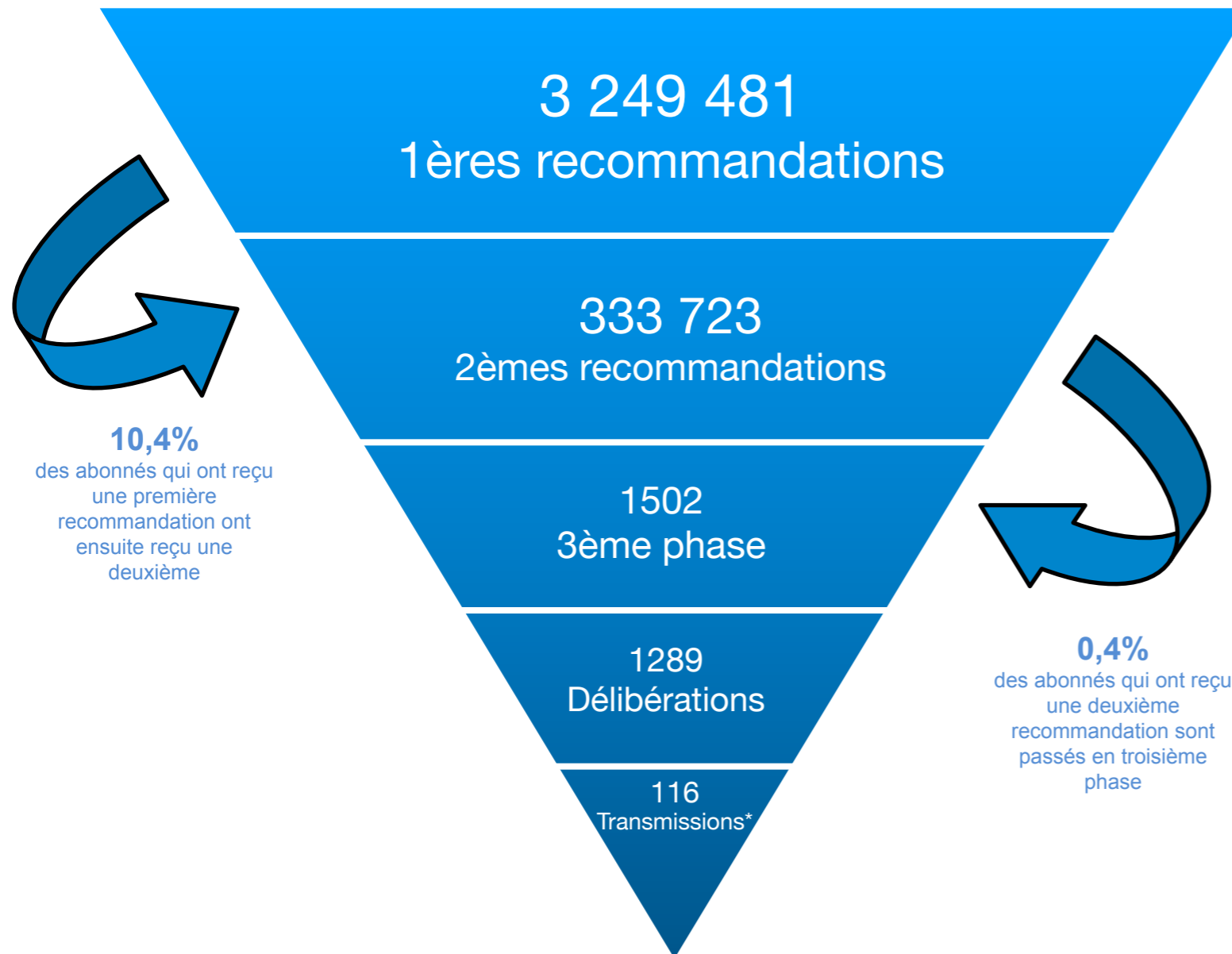
## **Chiffres clés de la réponse graduée**

16 juillet 2014

Hadopi  
Haute Autorité pour la diffusion des œuvres  
et la protection des droits sur internet

# Activité cumulée de la réponse graduée

Chiffres clés au 1er juillet 2014

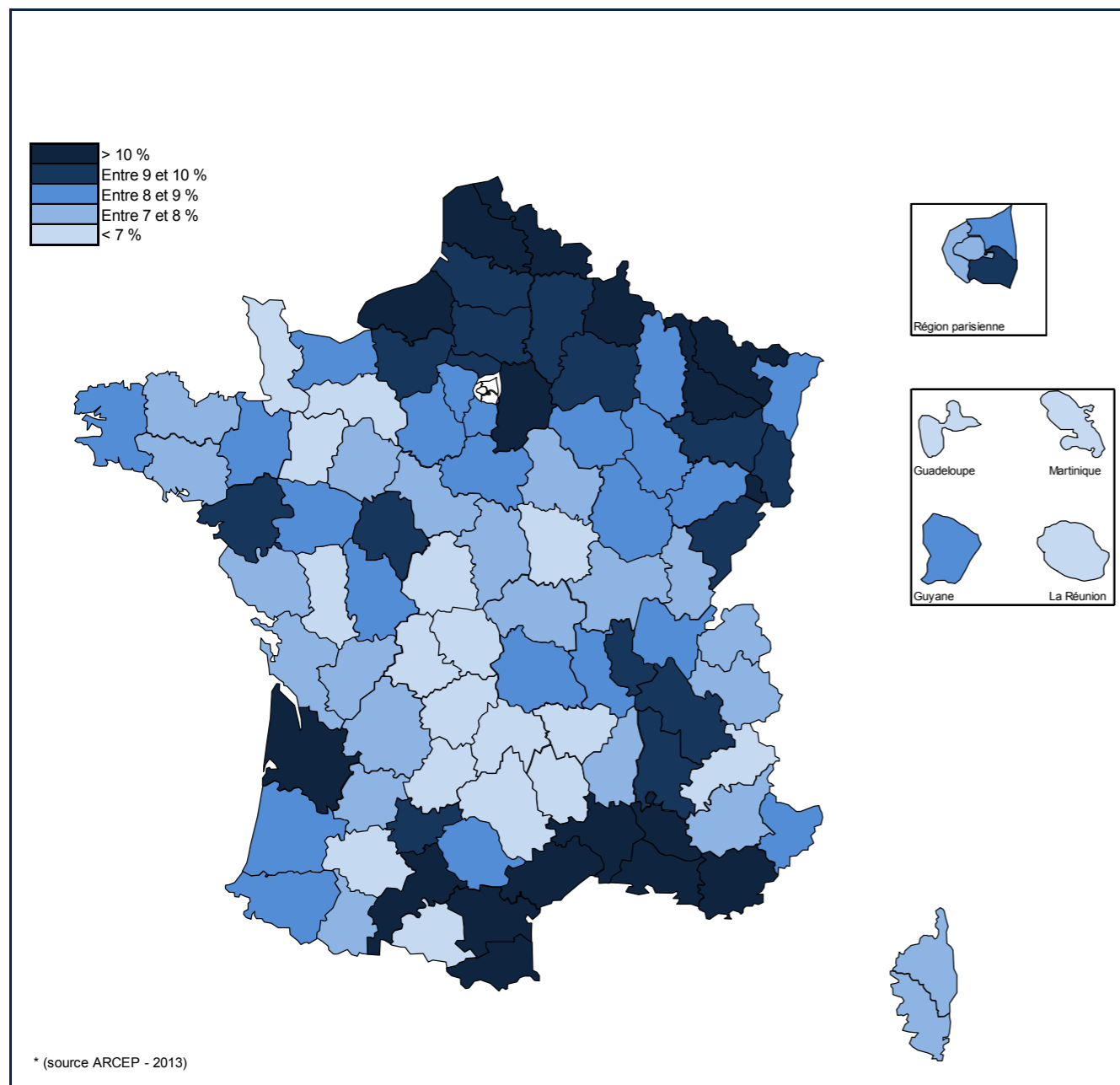


Depuis l'envoi du premier mail de recommandation, plus de 3 millions de premiers avertissements et plus de **300 000** deuxièmes avertissements ont été adressés par la Commission de la protection des droits à des titulaires d'abonnement. Recommandations par lesquelles ils ont été informés de l'utilisation de leur accès internet à des fins de mise à disposition d'œuvres protégées sur les réseaux pair à pair, et invités à prendre des mesures pour éviter de nouveaux faits.

Au cours de l'année écoulée, la Commission a presque doublé le nombre de recommandations envoyées (plus de **300 000** premiers avertissements et près de **150 000** deuxièmes avertissements).

# Proportion des titulaires d'abonnement à Internet qui ont reçu des 1ères recommandations

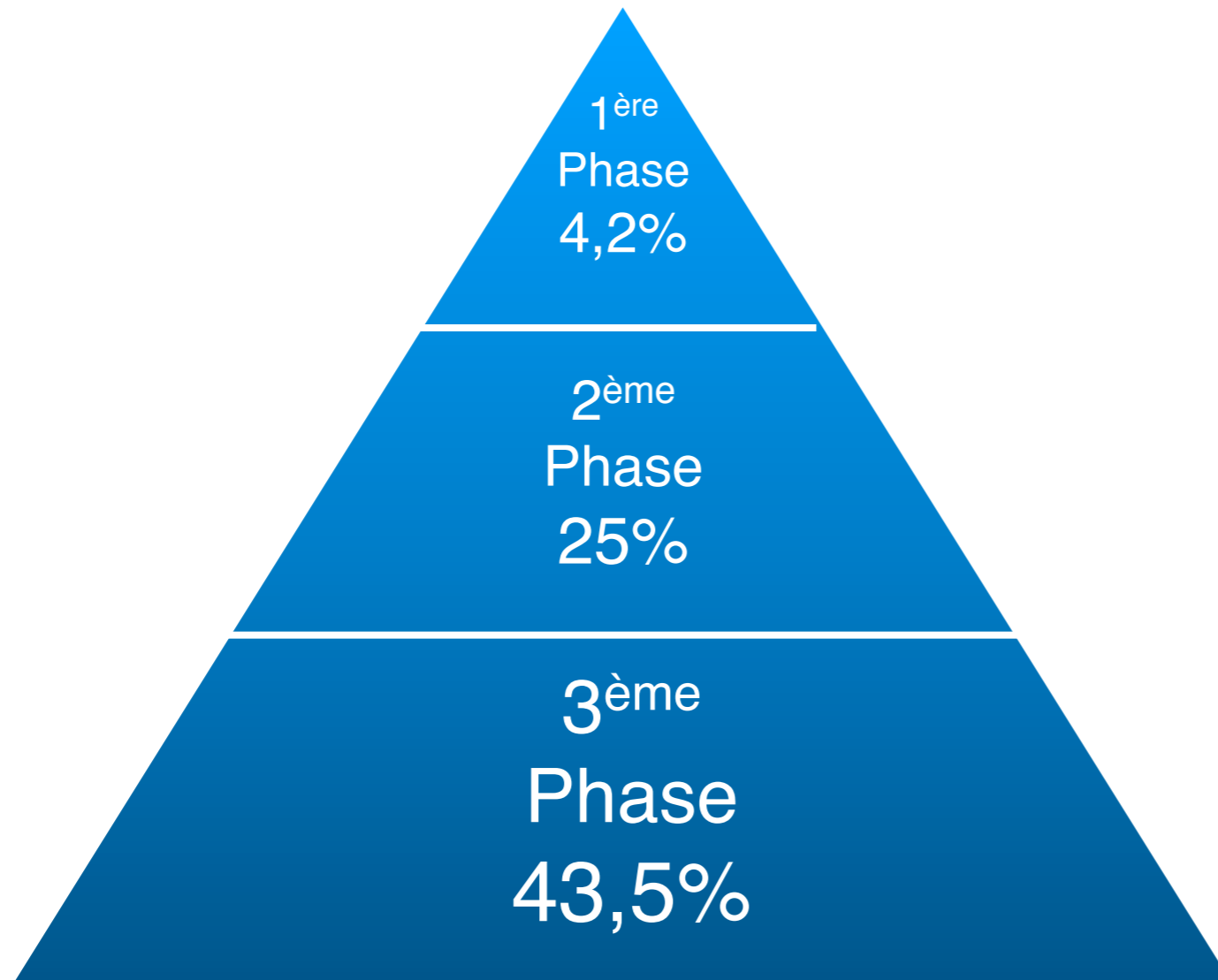
Octobre 2010 - 30 juin 2014



**8,9%** des titulaires d'abonnement à internet en France ont reçu une première recommandation de l'Hadopi.

# Taux de contact des titulaires d'abonnement

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et le 30 juin 2014



Les destinataires de ces avertissements peuvent prendre contact avec l'Hadopi qui leur donne des informations sur la réponse graduée, leur apporte toutes les réponses utiles pour protéger leur accès à Internet, prévenir de nouvelles mises à disposition et les informer des offres légales disponibles.

Le taux de contact observé à chaque étape de la procédure confirme le caractère dissuasif de la réponse graduée

# Détails des motifs d'appels

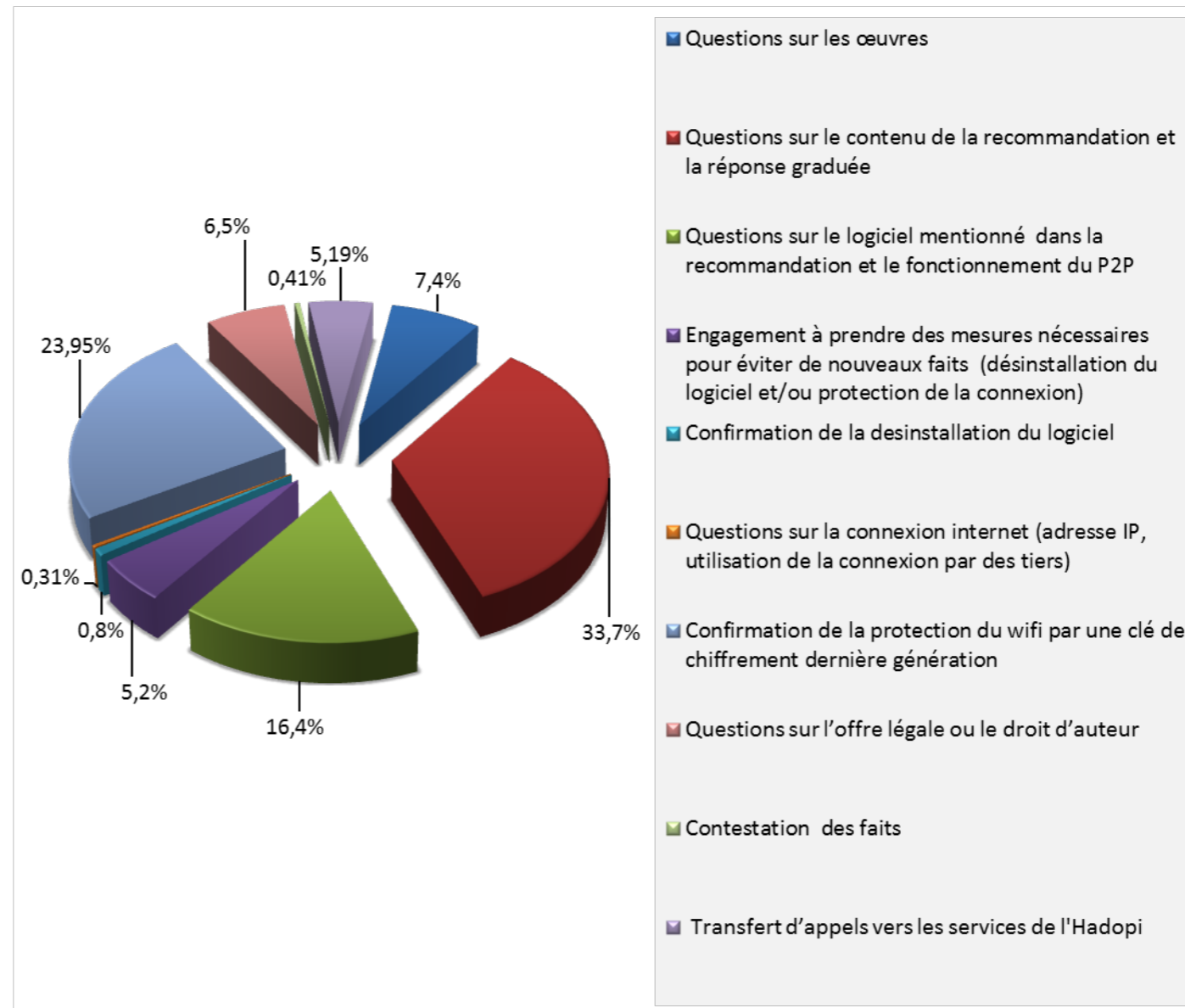
De juillet 2013 à juin 2014

Parmi les titulaires d'abonnement qui appellent l'Hadopi à la suite de la réception d'une recommandation :

- 35 % reconnaissent spontanément les faits portés à leur connaissance dans l'avertissement qu'ils ont reçu

- Ils sont plus d'1/4 à s'engager ou avoir pris spontanément des mesures pour éviter que de nouvelles mises à disposition d'œuvres protégées sur les réseaux pair à pair ne soient réalisées à partir de leur accès à Internet

- Moins d'1% d'entre eux appellent pour contester formellement les faits indiqués dans la recommandation.



Base du nombre d'appels : 31 379

# Taux de clics sur les mails

Accès au site de l'Hadopi depuis les mails de recommandation

Le taux d'accès à la vidéo pédagogique s'élève à **9,74%** en moyenne sur les 6 derniers mois, soit environ **12 000 vues** par mois.

Le taux d'accès au formulaire « J'ai reçu un mail » s'élève à **6,57%** en moyenne sur les 6 derniers mois, soit environ **8 000 vues** par mois.

Ces taux de clics sont globalement supérieurs à ceux constatés dans le cadre de campagnes d'e-mailing (entre 1% et 5%).

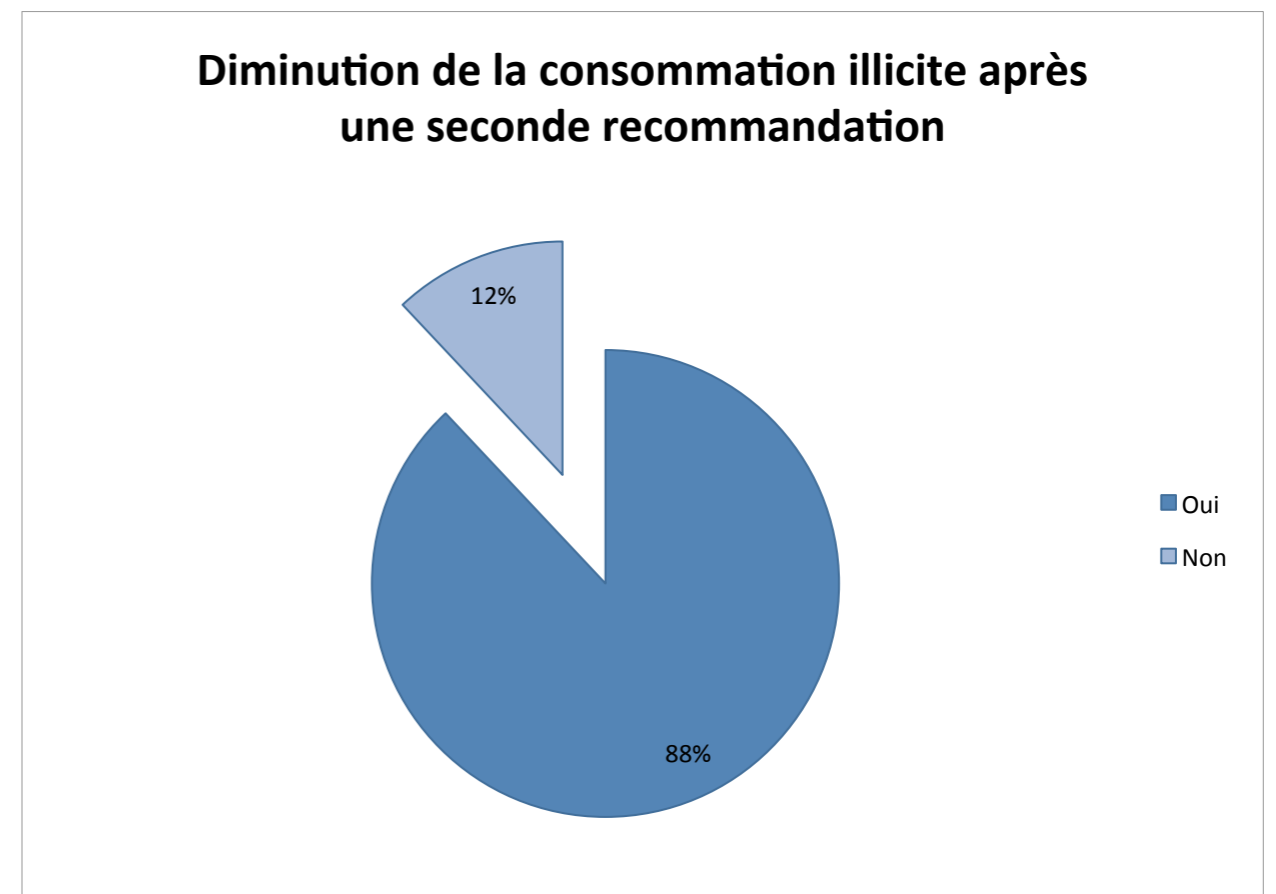
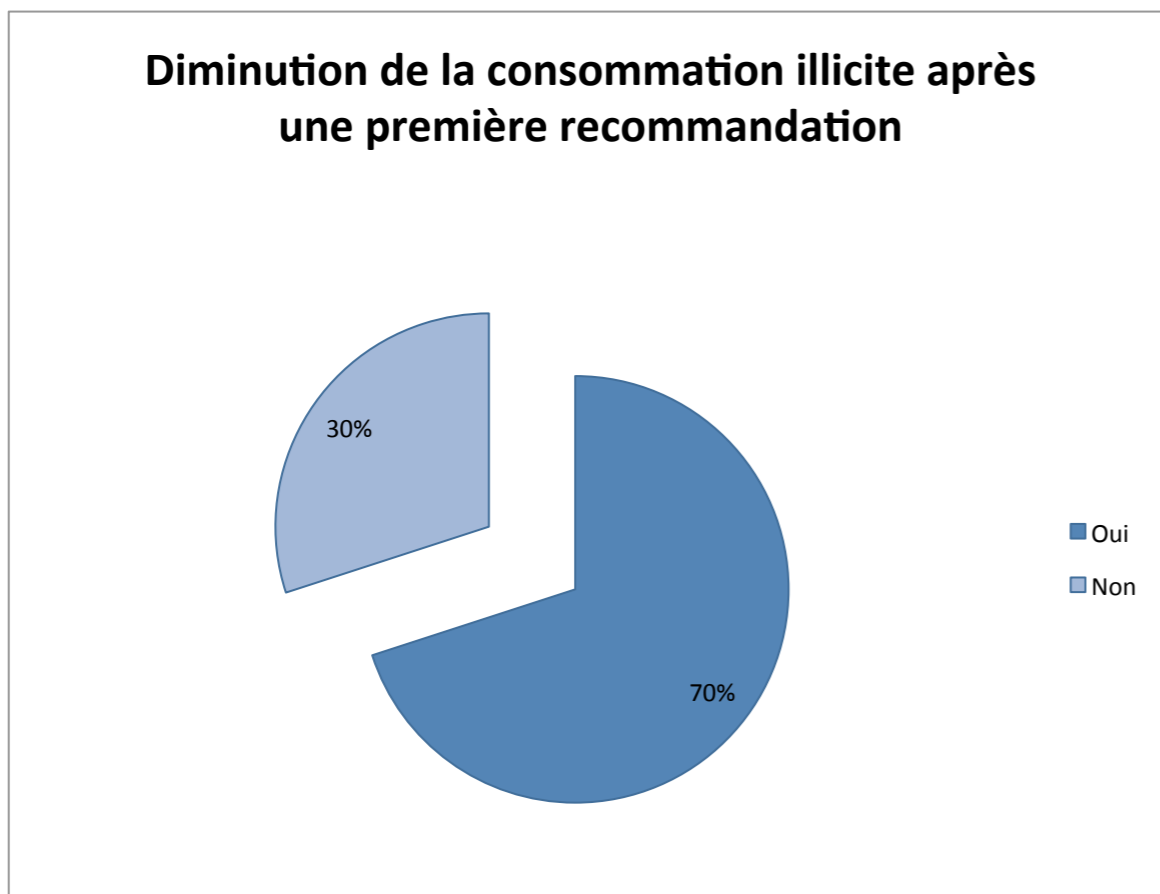
*Taux calculé sur la base du nombre de pages vues générées selon le nombre de 1ères recommandations envoyées.*

# Impact direct des recommandations

Sondage CSA pour Hadopi auprès des français\*

47 des 1059 français interrogés ont reçu une 1<sup>ère</sup> recommandation. 33 (**70%**) d'entre eux déclarent avoir diminué leur consommation illicite de biens culturels dématérialisés.

8 des 9 français (**88%**) de l'échantillon ayant reçu une 2<sup>nde</sup> recommandation déclarent avoir diminué leur consommation illicite.



\*Omnibus téléphonique conduit en juillet 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 1059 français âgés de 15 ans et plus

**NB** : Lorsqu'elle est estimée les bases faibles, l'Hadopi choisit de livrer également les résultats en effectifs.

# Impact direct des recommandations

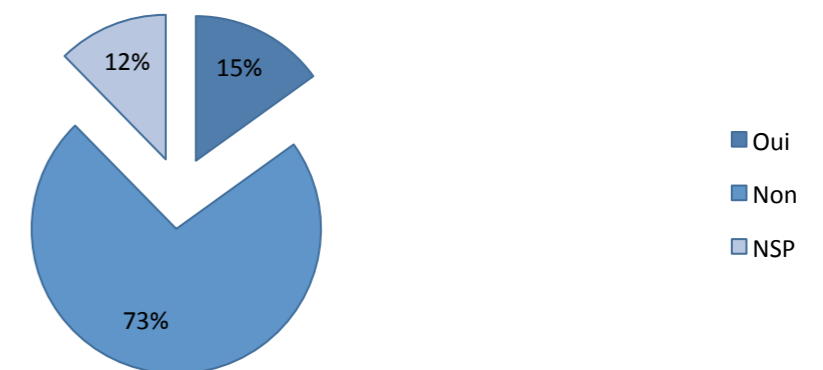
Sondage CSA pour Hadopi auprès des français\*

La réception d'une recommandation ne semble pas entraîner de report vers d'autres pratiques illicites : **73%** (38/52) de ceux qui ont reçu une recommandation déclarent ne pas avoir changé de plateforme pour une autre offre illégale.

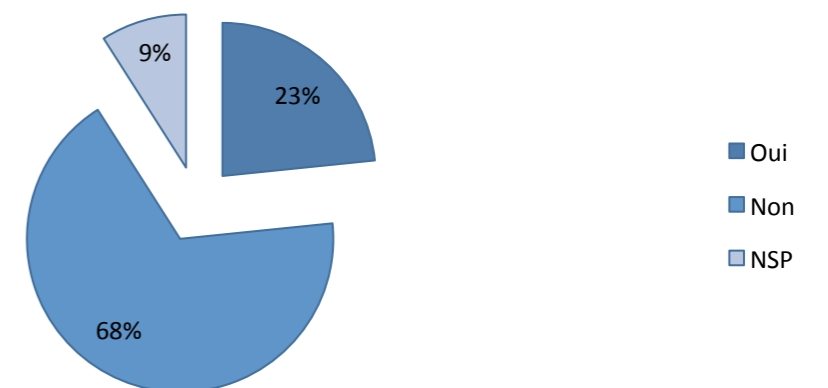
En revanche, la réception d'une recommandation n'entraîne pas non plus de report massif vers les offres légales : **23%** (12/52) de ceux qui ont reçu une recommandation se sont tournés vers une offre légale.

\*Omnibus téléphonique conduit en juillet 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 1059 français âgés de 15 ans et plus  
**NB** : Lorsqu'elle est estimée les bases faibles, l'Hadopi choisit de livrer également les résultats en effectifs.

## Changement de site ou de plateforme pour une autre offre illégale



## Tournés vers une offre légale après avoir reçu une recommandation



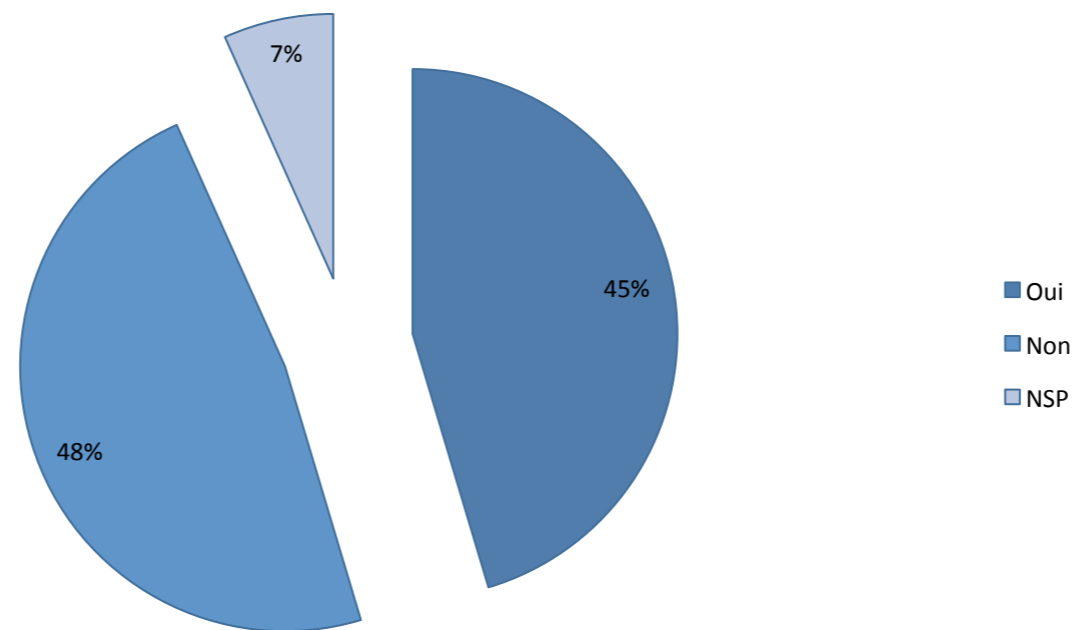


# Impact indirect des recommandations

Sondage CSA pour Hadopi auprès des français\*

Parmi les français qui n'ont pas reçu de recommandation mais qui connaissent quelqu'un qui en a reçu une, **45%** ont diminué leur consommation illicite.

## Avez-vous diminué votre consommation illicite ?

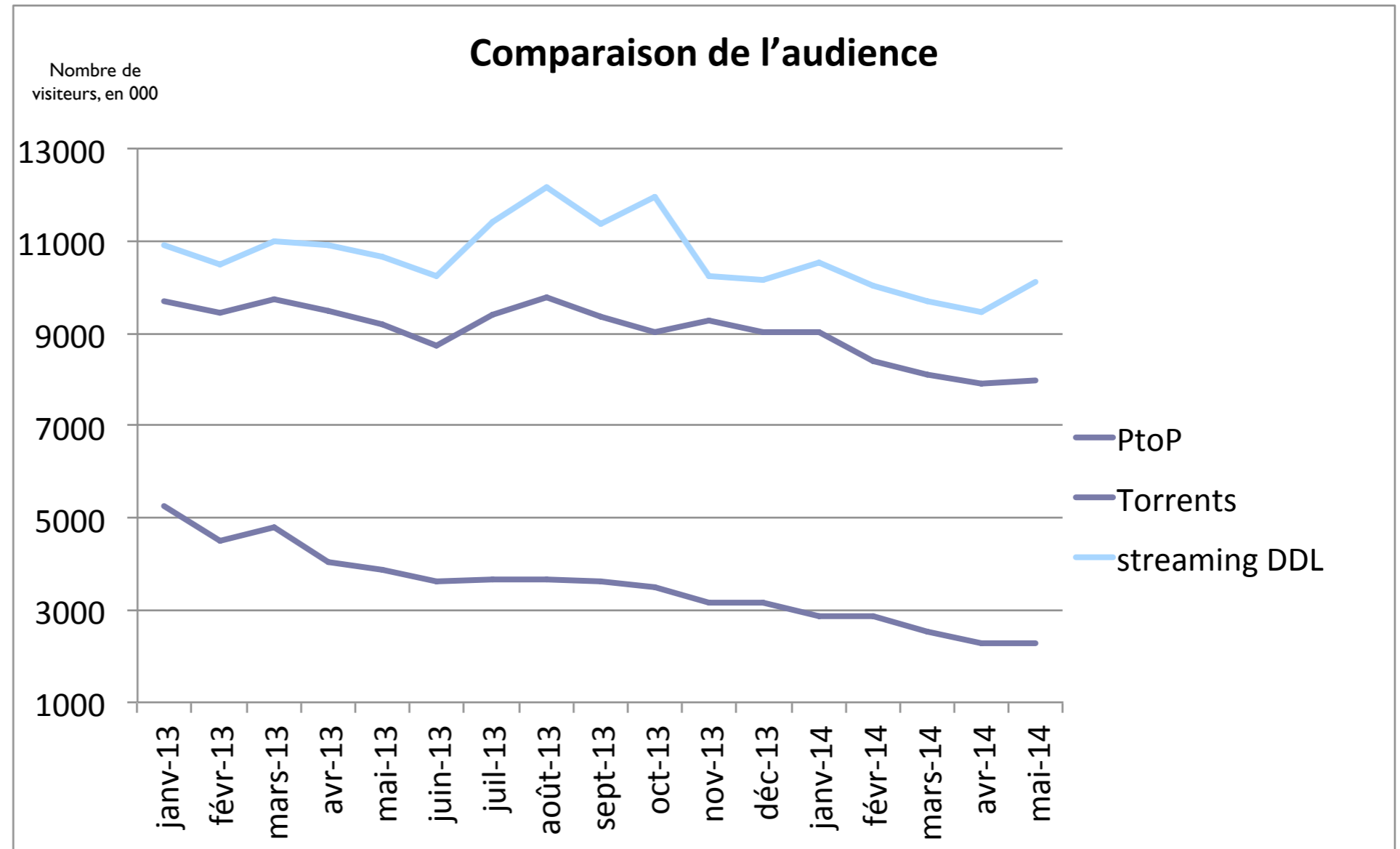


\*Omnibus téléphonique conduit en juillet 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 1059 français âgés de 15 ans et plus  
Base : 126

# Audiences des principaux sites et services de P2P, streaming et téléchargement direct

Analyse de l'audience de 5 applications et services de pair à pair, 23 services de Torrents, 28 plateformes de streaming et de téléchargement direct.

Source : analyse Hadopi sur la base de données comScore MMX France, janvier 2013 – juin 2014, âge 6+

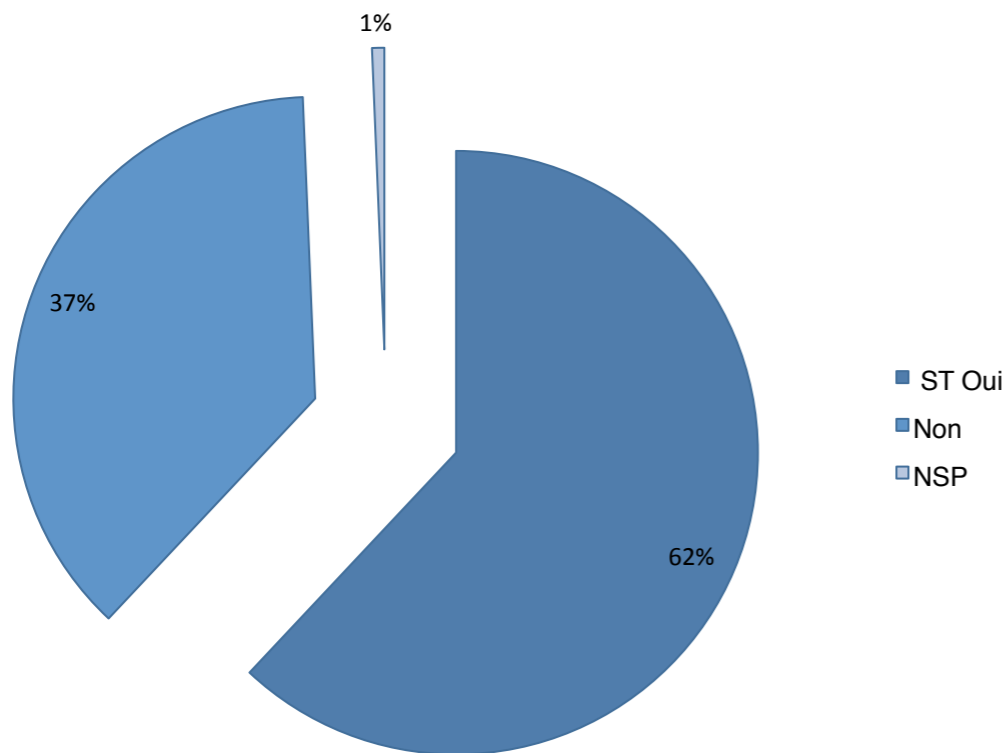


# L'Hadopi

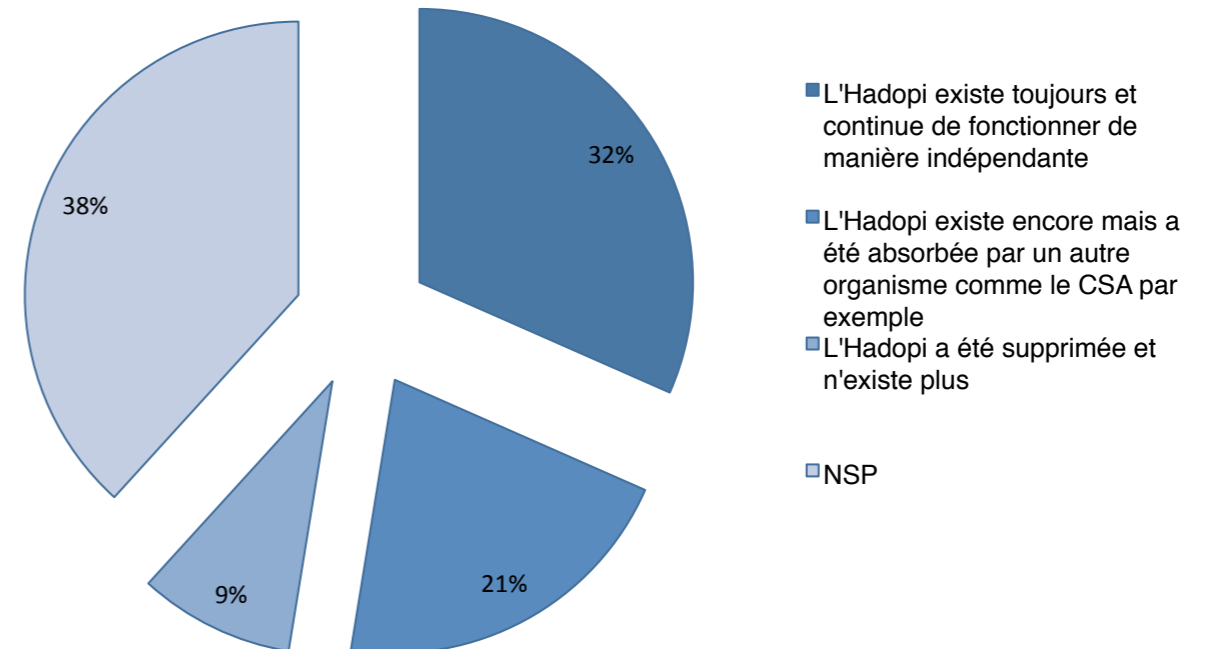
Sondage CSA pour Hadopi auprès des français\*

**Deux tiers** des français connaissent l'Hadopi mais seulement **un tiers** des français pensent qu'elle existe encore de façon indépendante.

### Connaissance de l'Hadopi



### Existence de l'Hadopi



\*Omnibus téléphonique conduit en juillet 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 1059 français âgés de 15 ans et plus  
Base : 1059